

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Art.-No.

538 1135

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésif, colle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Société:
 REMA TIP TOP AG

 Rue:
 Gruber Strasse 65

 Lieu:
 D-85586 Poing

 Téléphone:
 +49 (0) 8121 / 707 - 100

149 (0) 0121 / 101 - 100

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2 Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Naphta (pétrole)

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 2 de 11

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer vapeurs.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des veux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P273 Éviter le reiet dans l'environnement.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Colophane, 1,3-Dihydroxybenzène, Méthénamine, N-1-naphtylaniline, N-

(1,3-Diméthylbutyl)-N'-phényl-p-phénylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT /

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation dissoute dans pétrole naphta



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 3 de 11

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification selon règlement (CE				
64742-49-0	Naphta (pétrole) [Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 3% n-hexane]				
	921-024-6		01-2119475514-35		
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE H411	1225 H315 H336 H304			
64742-49-0	Naphta (pétrole) [Hydrocarbures el		< 20 %		
	931-254-9		01-2119484651-34		
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE H411	225 H315 H336 H304			
1314-13-2	Oxyde de zinc			< 2,5 %	
	215-222-5	030-013-00-7	01-2119463881-32		
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1				
8050-09-7	Colophane		< 1 %		
	232-475-7	650-015-00-7	01-2119480418-32		
	Skin Sens. 1; H317				
108-46-3	1,3-Dihydroxybenzène		< 1 %		
	203-585-2	604-010-00-1	01-2119480136-40		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam Aquatic Chronic 3; H302 H315 H3	SE 2, Aquatic Acute 1,			
100-97-0	Méthénamine		< 1 %		
	202-905-8	612-101-00-2	01-2119474895-20		
	Flam. Sol. 2, Skin Sens. 1; H228 H				
90-30-2	N-1-naphtylaniline		< 1 %		
	201-983-0		01-2119488704-27		
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquation	1317 H400 H410			
793-24-8	N-(1,3-Diméthylbutyl)-N'-phényl-p-		< 1 %		
	212-344-0		01-2119485839-15		
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquation				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

D'après la note P de la règlement (CE) No. 1272/2008, la substance " naphte (pétrole) " ne doit pas être classifiée comme "cancérogène" ou "mutagène" car la teneur en benzène (numéro EINECS 200-753-7) est inférieur à 0,1 pourcent en poids.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Appeler aussitôt un médecin.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 4 de 11

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Provoque une irritation cutanée.

Attention. Risque d'aspiration.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO2), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2) et oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 5 de 11

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésif, colle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Noir de carbone	-	3,5		VME (8 h)	
108-46-3	Résorcinol	10	45		VME (8 h)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 6 de 11

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur < Camatril Velours 730> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Tablier résistant aux solvants (EN 467).

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: Noir

Odeur: Type hydrocarbure

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion: $< -50 \,^{\circ}\text{C}$ Point initial d'ébullition et intervalle $60 - 95 \,^{\circ}\text{C}$ *)

d'ébullition:

Point d'éclair: - 25 °C *)

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. % *)

Limite supérieure d'explosivité: 8,3 vol. % *)

Température d'inflammation: n.d.

Pression de vapeur: 100 - 200 hPa *)

(à 20 °C)

Densité: < 1 g/cm³
Hydrosolubilité: Non miscible

(à 20 °C)

Viscosité dynamique: < 1200 mPa·s

Viscosité cinématique: > 20.5 mm²/s

(à 40 °C)

Teneur en solvant: < 80 %

9.2. Autres informations

*) Naphta (pétrole)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 7 de 11

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chaufage intense.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Naphta (pétrole)

DL50/orale/rat: > 2000 mg/kg DL50/cutanée/lapin: > 2000 mg/kg CL50/inhalativ: > 20 mg/l/4h

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Naphta (pétrole) [Hydrocarbures en C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 3% n-hexane])

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Un contact plus prolongé ou répété peut produire des irritations des yeux et des muqueuses.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Étant donnée la nature accumulative de la toxicité au plomb une exposition répétée ou prolongée aux composées du plomb peut avoir des effets graves pour la santé. Les symptômes d'une intoxication chronique au plomb sont : la fatique, des maux de tête, la constipation et des coliques.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédispos|s par contact avec le peau.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 8 de 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Naphta (pétrole)

CL50/poisson: 1 - 10 mg/l CE50/Daphnie: 1 - 10 mg/l CE50/Algue: 10 - 100 mg/l NOEC/Poisson: 1 - 10 mg/l NOEC/Daphnie: 1 - 10 mg/l

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Naphta (pétrole)

De facile désintégration biologique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Naphta (pétrole)

Le potentiel bioaccumulatif est considéré improbable.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

transport de l'ONU:

14.1. Numéro ONU:UN 113314.2. Désignation officielle deAdhésifs



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 9 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



3

Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité dégagée: E2
Catégorie de transport: 2
N° danger: 33
Code de restriction concernant les D/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:UN 113314.2. Désignation officielle deAdhésifs

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



3

Code de classement: F1
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg
Quantité dégagée: E2

Quantité dégagée:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1133

14.2. Désignation officielle de Adhesives (Naphtha (petroleum))

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Marine pollutant:

Quantité limitée (LQ):

Quantité dégagée:

EmS:

Yes

5 L / 30 kg

E2

EmS:

F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:UN 113314.2. Désignation officielle deAdhesives

transport de l'ONU:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 10 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité dégagée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR oui

L'ENVIRONNEMENT:



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

 $Inscription\ 28:\ Naphta\ (p\'{e}trole)\ [Hydrocarbures\ en\ C6-C7,\ n-alcanes,\ isoalcanes,\ cycloalcanes,\ <3\%$

n-hexane]; Naphta (pétrole) [Hydrocarbures en C6, isoalcanes, < 3% n-hexane]

2004/42/CE (COV): < 80 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur

l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: 3, 15, 16.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

TIP TOP SOLUTION HL-TNL4

Date de révision: 26.07.2017 Code du produit: 00156-0444 Page 11 de 11

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (CNS, Sang) en cas d'ingestion.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes respiratoires) en cas d'ingestion.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Colophane, 1,3-Dihydroxybenzène, Méthénamine, N-1-naphtylaniline, N-(1,3-Diméthylbutyl)-N'-phényl-p-phénylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)